

Luc FONTAINE

Chancy le, 04 octobre 2018

Monsieur André SCHNEIDER
Directeur Général
DIRECTION DE GENEVE AEROPORT
Case Postale 100
1215 GENEVE 15

Monsieur le Directeur,
Madame, Monsieur

C'est avec la, plus grande frustration de vous adresser une missive en me permettant de vous informer scrupuleusement de constater au-dessus d'une localité d'un village dans la campagne Genevoise lors d'un Boeing lors de son survol d'effectuer un **largage de Kérosène produit dangereux** avant son atterrissage sur le tarmac de Genève Aéroport.

J'en ai constaté sur la faite depuis mon balcon lors de mon repas de midi à l'arrivée en survol au-dessus de mon domicile avant son atterrissage, un appareil de type Boeing 777-300 du vol EK 089 en ce jour du jeudi 04 octobre 2018 vers environ 13h35-38 de la compagnie EMIRATES (nom indiqué sous la soute de ce dite appareil) lors de son arrivée à Genève en provenance du Dubaï, lequel à larguer depuis ces **deux ailes une quantité de kérosène** impressionnante **de ce produit réputé dangereux**, laquelle était **visible** en fragrant délit.

Il m'est incompréhensible que votre direction et de même de votre conseil d'administration, laisserai tolérer ces faits indéliçats sur les habitants de cette région environnante qui mettrait en danger sur l'impact de leurs santés ainsi que de l'environnement de notre région.

Je resterai dans l'espoir en vu des faits graves, que vous prendrez des mesures mais voir drastique auprès de cette compagnie qui pourrais en prendre sa responsabilité sur cet acte que je vous ai évoqué dans mes précédents paragraphes de ce courrier.

Il en va de soit s'il était possible sur qu'elle raison et de quelle manière le commandant de bord de cette appareil Boeing 777-300 de ce vol EK 089 serait permis d'effectuer ce dite **largage de Kérosène** d'un produit **dangereux** sur une zone d'habitation don il en a connaissance, qu'il serait un devoir d'y en prendre toute sa responsabilité.

Avec mes plus grands regrets de vous faire pars de cette doléance fâcheuse et conséquente, veuillez agréer, Monsieur le directeur, Madame, Monsieur mes salutations très distinguées.

Luc Fontaine



Même Courrier adressé à Mme Corine MOINAT Présidente du Conseil d'administration
Copie pour information : Au comité de l'ARAG Chemin de la Greube 12 **1214 VERNIER**
Emirates The International Airline of the U.A.E rue du Mont-Blanc 12, **1201 Genève**

07 Chemin des Raclerets **CH-1284 CHANCY-Genève**

Téléphone : 0041.22.756.11.50 • Télécopie : 0041.22.756.14.70 Portable 0041.79.629.16.58

E-mail luc.fontaine@bluewin.ch

Luc FONTAINE

Chancy le, 04 octobre 2018

Madame Corine MOINAT

Présidente du Conseil d'Administration
C/O DIRECTION DE GENEVE AEROPORT
Case Postale 100

1215 GENEVE 15

Madame la Présidente,

Mesdames, Messieurs les membres du conseil d'administration

C'est avec la, plus grande frustration de vous adresser une missive en me permettant de vous informer scrupuleusement de constater au-dessus d'une localité d'un village dans la campagne Genevoise lors d'un Boeing lors de son survol d'effectuer un **largage de Kérosène produit dangereux** avant son atterrissage sur le tarmac de Genève Aéroport.

J'en ai constaté sur la faite depuis mon balcon lors de mon repas de midi à l'arrivée en survol au-dessus de mon domicile avant son atterrissage, un appareil de type Boeing 777-300 du vol EK 089 en ce jour du jeudi 04 octobre 2018 vers environ 13h35-38 de la compagnie EMIRATES (nom indiqué sous la soute de ce dite appareil) lors de son arrivée à Genève en provenance du Dubaï, lequel à larguer depuis ces **deux ailes une quantité de kérosène** impressionnante **de ce produit réputé dangereux**, laquelle était **visible** en fragrant délit.

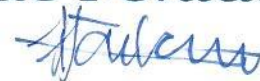
Il m'est incompréhensible que la direction de l'aéroport et que votre de votre conseil d'administration ayant la surveillance, laisserai tolérer ces faits indécents sur les habitants de cette région environnante qui mettrait en danger sur l'impact de leurs santés ainsi que de l'environnement de notre région.

Je resterai dans l'espoir en vu des faits graves, que vous prendrez des mesures mais voir drastique auprès de cette compagnie qui pourrais en prendre sa responsabilité sur cet acte que je vous ai évoqué dans mes précédents paragraphes de ce courrier.

Il en va de soit s'il était possible sur qu'elle raison et de quelle manière le commandant de bord de cette appareil Boeing 777-300 de ce vol EK 089 serait permis d'effectuer ce dite **largage de Kérosène** d'un produit **dangereux** sur une zone d'habitation don il en a connaissance, qu'il serait un devoir d'y en prendre toute sa responsabilité.

Avec mes plus grands regrets de vous faire pars de cette doléance fâcheuse et conséquente, veuillez agréer, Monsieur le directeur, Madame, Monsieur mes salutations très distinguées.

Luc Fontaine



Même Courrier adressé à Mr André SCHNEIDER Directeur Général

Copie pour information : Au comité de l'ARAG Chemin de la Greube 12 **1214 VERNIER**

Emirates The International Airline of the U.A.E rue du Mont-Blanc 12, **1201 Genève**

07 Chemin des Raclerets **CH-1284 CHANCY-Genève**

Téléphone : 0041.22.756.11.50 • Télécopie : 0041.22.756.14.70 Portable 0041.79.629.16.58

E-mail luc.fontaine@bluewin.ch